CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E66188** **VALABLE JUSQU'AU** **22/01/2027**

ÉDITÉ LE 09/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1995

Raison sociale : ATTAC BETON

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/12/2022

Capital : 100 617

42 RUE DES VARENNES
63170 AUBIERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT-FERRAND 1995B00014

Siret : 399 455 898 00037

Code NACE : 4311Z

Numéro caisse de congés payés : 83 01789

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 425207T - 1241000 / 001 470787

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 425207T - 1241000 / 001 470787

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 73 28 11 97 **Fax :** 04 73 28 04 11

Portable : 07 76 09 74 22

Responsabilité légale :
SARL CFINANCES (489 045 534) / CHARVOIN CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : accueil@attacbeton.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 527 051 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	12	10/12/2024
1142	Démolition par carottage ou sciage (Technicité confirmée)		10/12/2024
1161	Travaux de curage		22/02/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025